

**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE
(T.L.P.E.)**

DECLARATION 2015

art 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie
Décret n° 2013-206 du 11 mars 2013

NOM ET ADRESSE DU DECLARANT (EXPLOITANT DU SUPPORT)

NOM

NUMERO DE SIRET

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

TELEPHONE

ADRESSE E MAIL

DESCRIPTIF DU DISPOSITIF (Publicité, enseigne ou pré-enseigne)	NATURE (Numérique ou Non numérique)	LOCALISATION	NOMBRE	DIMENSIONS EN METRE		SURFACE EN M ²
				Longueur	largeur	

Fait à : , le

Signature :

Article L2333-9 du CGI / Arrêté du 18 avril 2014.

DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES NON NUMERIQUES	- 50 m ²	30,60 € / m ²
DISPOSITIFS PUBLICITAIRES ET PREENSEIGNES NON NUMERIQUES	+ 50 m ²	61,20 € / m ²
ENSEIGNES	- 12 m ²	30,60 € / m ²
ENSEIGNES	de 12 m ² à 50 m ²	61,20 € / m ²
ENSEIGNES	+ 50 m ²	122,40 € / m ²